

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « JPF BABI »

Siège Abidjan, Cocody, Abidjan, commune de Cocody, quartier Angré les Oscars vers le 22 ème arrondissement. Lot 522, Ilot 54, Section RT, Parcelle 346 COP 2 en République de Côte d'Ivoire. 12 BP 1245 Abidjan 12., Lot 522, Ilot 54

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 13/03/2023 , et enregistrés au CEPICI le 24/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « JPF BABI »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :

- Transport
- Commerce général
- Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, Abidjan, commune de Cocody, quartier Angré les Oscars vers le 22 ème

arrondissement. Lot 522, Ilot 54, Section RT, Parcelle 346  
COP 2 en République de Côte d'Ivoire. 12 BP 1245 Abidjan  
12., Lot 522, Ilot 54

Dirigeant(s) M MALIKI TÉMIDAYO ABDEL-KADER (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-06123 du 06/06/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41075/GTCA/RC/2023 du 06/06/2023

